

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 16 DECEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le seize décembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune se sont réunis en visioconférence, sur la convocation, qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le 10 décembre 2021, conformément aux articles L 2121-10 et 12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

MEMBRES PRESENTS :

Monsieur MARCHAND, Maire,
M. Thomas IRACABAL, Mme Christine COCHINARD, M. Patrick CHAUVIN, M. Patrice BLIGNY, Mme Laurence NAEGERT, M. Jean-Claude LAFFITTE, Mme Sylvie MASSOT, Adjoints au Maire,
M. Axel BRAVO LERAMBERT, M. Olivier TOUPIOL, conseillers délégués,
Mme Patricia CHAMAYOU, Mme Nathalie DESEILLE DENZER, M. José HENRIQUES, Mme Stéphanie POIRET, M. Frédéric GONDRON, M. Sylvain DUYCK, conseillers municipaux.

MEMBRES ABSENTS REPRESENTES :

Mme Aline VOEGELIN représentée par M. Patrice MARCHAND
M. Anthony ARAUJO-LAFITTE représenté par M. Frédéric GONDRON,
Mme Christine SENEPART représenté par Axel BRAVO LERAMBERT,
Mme Jeanou MOREAU représentée par Mme Sylvie MASSOT,
Mme Isabelle KORFAN représentée par M. Jean-Claude LAFFITTE,

MEMBRES ABSENTS NON REPRESENTES :

M. Laurent NOE, M. Thierry LATOURETTE, Mme Sylvie DE BOYER, Mme Manoëlle MARTIN M. Frédéric DE ROMBLAY, Mme Céline CHAPPAT, M. Denis CHILDS, Mme Yannick PEJU.

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 16
Nombre d'absents représentés : 5
Nombre d'absent non représenté : 8
Nombre de votants : 21

Monsieur MARCHAND, Maire, ouvre la séance à 20h30 et fait lecture des procurations et de l'ordre du jour. Il fait le constat que la visio-conférence rencontre des difficultés de connexion, et que ces contraintes techniques ne permettent pas de poursuivre la séance en visio-conférence dans de bonnes conditions. Après avoir consulté les représentants des groupes, il propose de renvoyer la séance à une date ultérieure, et propose la date du lundi 20 décembre 2021 à 20h30.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renvoyer la séance au lundi 20 décembre 2021 à 20h30.

Séance levée à **21h00**.